

 *Your complimentary use period has ended. Thank you for using PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features](#)



S.I.R.D.
135, rue de l'industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **22-11**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
du 25 mai 2011**

Le vingt cinq mai deux mille onze, à dix huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Michel BAFFERT, Président du SIRD

Date de convocation : 13 mai 2011

Nombre de délégués en exercice : 18 Présents : 12 Votants : 15

Présents : M.BAFFERT, V.BELLE, Y.BOULARD, A.CARBONARI, J.CARRIER, G.FIER(2), J.GAUTHIER, F.GILABERT(2), M.MASTROMAURO(2), P.MOLINARO, M.REPELLIN, D.ROUX, J. TESSAIRE,

Absents excusés : M.BROUZET, C.COIGN , C.DIDIER, V.GONNET, G.JULLIEN, D.ROUX (à compter de 19h20, pouvoir à Mme FRIER)

Président de séance : Michel BAFFERT

Secrétaire de Séance : Marcel REPELLIN

Rappel du quorum : 10

OBJET : PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Versement de Bons d'achat à la PJJ pour la réalisation des chantiers jeunes

Rapporteur : Michel BAFFERT



DELCOM 22-11

Le Vice-président expose :

Le Président informe les membres du comité que en avril 2011, nous avons conventionné à avec la protection judiciaire de la jeunesse pour la réalisation de deux chantiers peinture, un à la MIPE (3 jeunes) à et le second au SIRD (2 jeunes).

Conformément à l'article 5 de la convention, il est proposé au comité syndical de verser à chaque participant un bon d'achat d'une valeur fixée par le comité syndical à 20 " .

Soit une somme totale de 100 "

- 5 Bons d'achat d'une valeur de 20 "

↳ AUTORISE le versement des bons d'achat aux participants des chantiers

↳ DIT que cette somme sera prélevée sur les crédits affectés au chapitre 65 article 658 du budget 2011 du SIRD

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE

Ainsi fait, les jours, mois et an susdits
Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 26 mai 2011
Le Président,
Michel BAFFERT